

Poste de **Baie-Saint-Paul** à 315-25 kV

INFORMATION-CONSULTATION • AVRIL 2013

La capacité des postes de Baie-Saint-Paul et de Saint-Hilarion, qui desservent en électricité la municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix, ne suffit plus à répondre à la demande croissante de ce territoire.

Hydro-Québec TransÉnergie projette donc de construire à Baie-Saint-Paul un poste de transformation à 315-25 kV ainsi qu'une ligne pour le raccorder au réseau existant situé au nord de la ville de Baie-Saint-Paul. Par la suite, il sera possible de démanteler les postes actuels à 69-25 kV de Baie-Saint-Paul et de Saint-Hilarion, de même que près de 80 km de ligne à 69 kV entre les postes de Saint-Aimé-des-Lacs et de Saint-Tite-des-Caps.

Le présent bulletin d'information décrit les emplacements de poste et les tracés de ligne d'alimentation étudiés et en présente l'analyse en fonction de critères techniques, économiques et environnementaux.



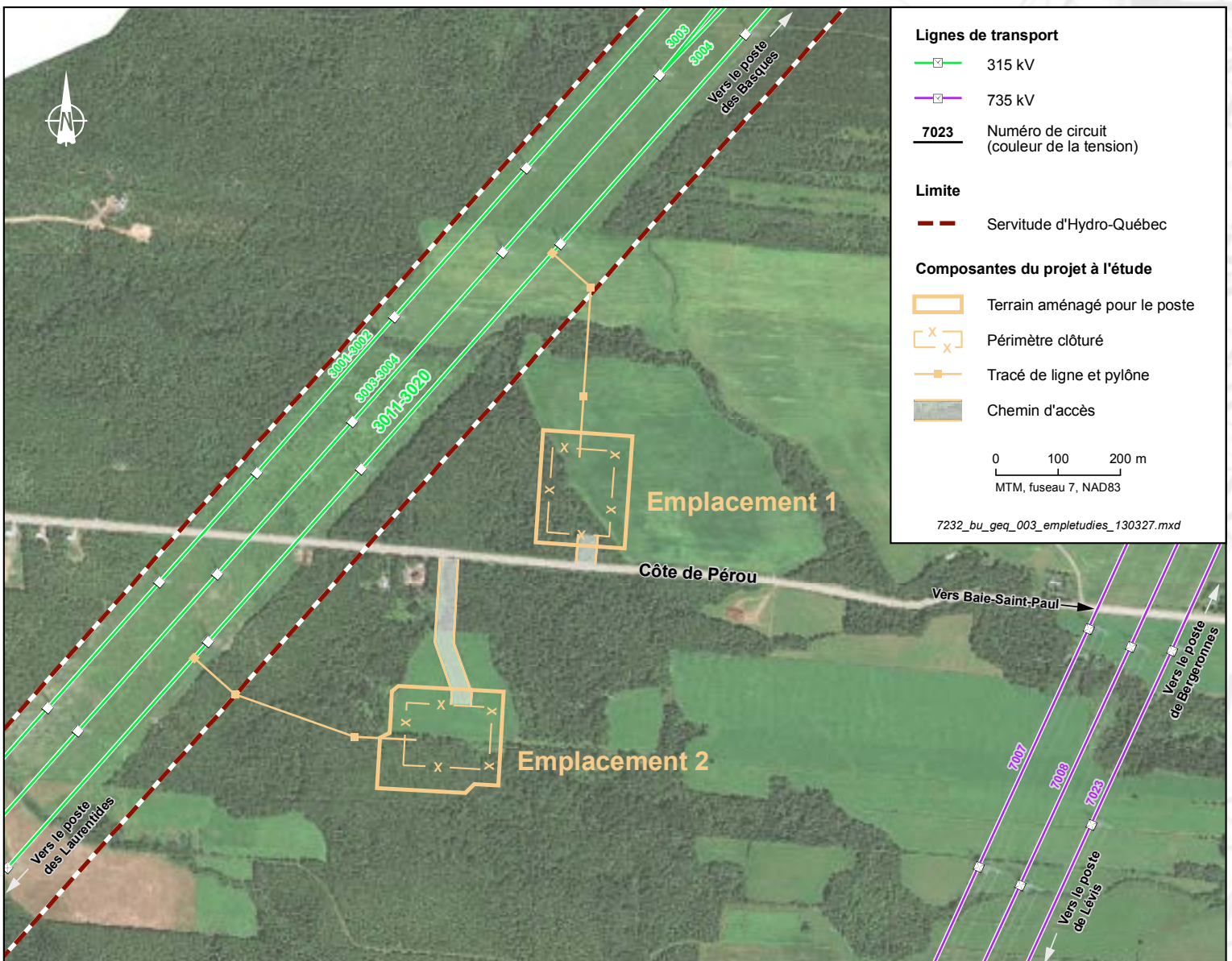
Emplacements de poste proposés

Depuis le printemps 2012, Hydro-Québec a procédé aux inventaires des milieux naturel et humain et du paysage de la zone d'étude couvrant une superficie d'environ 8,5 km².

Ces inventaires ont permis de mieux connaître le milieu et de relever les éléments à éviter pour l'implantation des équipements. L'entreprise a également procédé à des relevés permettant de vérifier la faisabilité technique du projet aux emplacements proposés.

Hydro-Québec a déterminé des emplacements de poste en tenant compte des critères suivants :

- Implanter le poste le plus près possible de la ligne à 315 kV existante afin de limiter la longueur de la ligne de raccordement à construire et les impacts sur l'environnement.
- Installer le poste à proximité de la côte de Pérou, afin de faciliter l'accès au poste et le raccordement au réseau de distribution existant.
- Éviter les éléments les plus sensibles sur le plan environnemental et favoriser l'intégration du poste à l'environnement en tenant compte des impacts sur le paysage.
- Éviter les zones de pente forte et les sols de forte résistance électrique.
- Limiter le nombre de propriétaires touchés.



Emplacement 1

L'emplacement 1 est situé à environ 30 m au nord-est de la côte de Pérou, au sud du réseau de lignes à 315 kV. Il se trouve en territoire agricole protégé et la moitié de sa superficie touche des terres cultivées. L'autre moitié se trouve dans un marécage arborescent. Toute la bande boisée entre le poste et la côte de Pérou serait conservée.

Le chemin d'accès mesurerait environ 45 m. La ligne d'alimentation du poste aurait une longueur de quelque 360 m, nécessitant la mise en place de trois supports sur des terres agricoles cultivées. La présence de ces nouvelles installations (chemin d'accès, ligne et poste) toucherait dix lots privés appartenant à trois propriétaires. Trois habitations sont présentes dans le secteur, soit deux résidences et un chalet, situés de part et d'autre de la côte de Pérou. Le poste se trouverait à environ 200 m de la plus proche habitation.

L'emplacement 1 présente une topographie faiblement accidentée et une qualité de sol favorisant l'implantation des équipements. Il est également plus intéressant sur les plans technique et économique.

Caractéristiques du poste

L'espace clôturé du poste sera d'environ 100 m sur 140 m. Un terrain de 145 m sur 185 m est cependant nécessaire pour permettre l'aménagement d'une voie de circulation et de fossés de drainage.

Les portiques d'entrée du poste seront d'une hauteur de 28 m. Le nouveau poste de Baie-Saint-Paul abritera deux transformateurs à 315-25 kV. De plus, des bassins de récupération d'huile serviront à protéger l'environnement en cas de déversement accidentel. Enfin, les sorties de lignes de distribution à 25 kV seront souterraines.

Emplacement 2

L'emplacement 2 est situé à environ 200 m au sud-ouest de la côte de Pérou, en dehors de la zone agricole protégée. La moitié de sa superficie couvre une terre agricole cultivée, alors que l'autre moitié abrite un peuplement forestier.

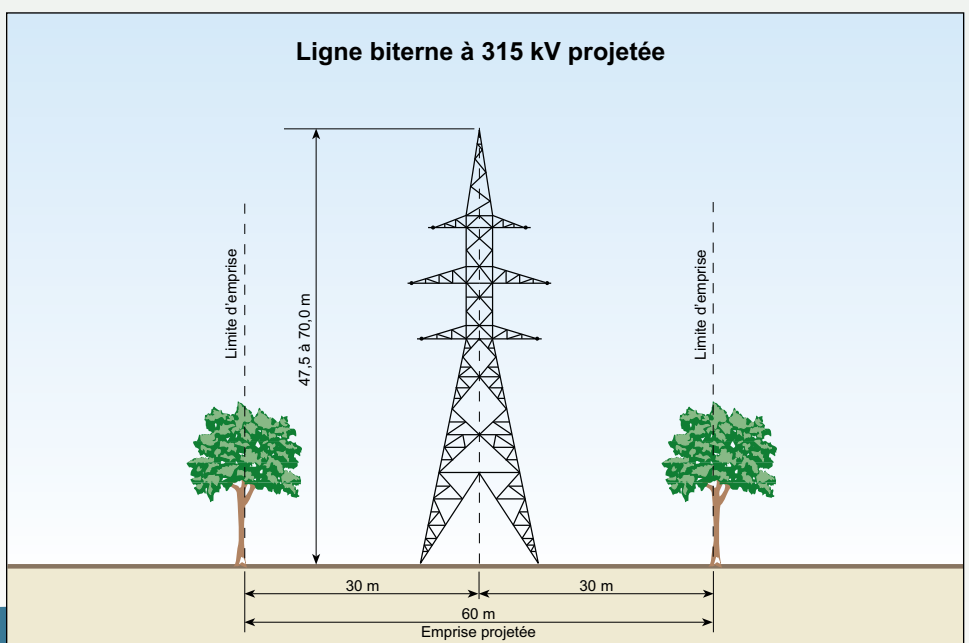
Le chemin d'accès aurait une longueur d'environ 240 m. La ligne d'alimentation du poste, d'une longueur d'environ 400 m, serait implantée dans un espace boisé et nécessiterait la mise en place de trois pylônes. Le chemin d'accès, le poste et sa ligne d'alimentation occuperaient trois lots privés appartenant à deux propriétaires. L'habitation la plus proche serait à environ 170 m du poste.

Compte tenu de la topographie des lieux, l'emplacement 2 a été déterminé pour éviter le plus possible les deux milieux humides avoisinants. Bien que les fossés de drainage touchent les milieux humides, ils seront conçus de façon que les impacts soient limités. L'emplacement étant entouré d'un secteur boisé, il ne serait pas visible de la côte de Pérou.

L'emplacement 2 est plus intéressant sur le plan environnemental, mais moins favorable sur les plans technique et économique parce qu'il requiert davantage de travaux d'aménagement.

Types de pylônes et largeur de l'emprise

La ligne qui raccordera le poste de Baie-Saint-Paul à la ligne à 315 kV existante sera supportée par des pylônes à treillis. La hauteur des pylônes pourra varier de 47,5 m à 70 m. L'emprise aura une largeur de 60 m.



Étapes à venir

Hydro-Québec tient actuellement des séances d'information et de consultation à l'intention des publics concernés dans le but de connaître leurs préoccupations et de les intégrer à son analyse, dans la mesure du possible. Ensuite, elle déterminera l'emplacement de poste et le tracé de ligne offrant le plus d'avantages sur les plans technique, économique, environnemental et social et en fera part au public. Puis, elle déposera une étude d'impact sur l'environnement auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec en vue d'obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation du projet. Elle présentera de plus une demande d'utilisation des terres à des fins autres qu'agricoles à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Participation du public

Hydro-Québec veut intégrer le plus harmonieusement possible le futur poste et sa ligne d'alimentation au milieu. Elle invite tous les organismes, propriétaires et personnes concernés à lui faire part de leurs préoccupations relatives au projet avant le 9 mai 2013 en remplissant le formulaire d'avis joint au présent bulletin ou en ligne, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Calendrier

AVANT-PROJET – DE L'HIVER 2011-2012 À L'AUTOMNE 2013

Information et consultation du public	Printemps 2013
Intégration des résultats de la consultation et prise de décision	Printemps à été 2013
Information sur la solution retenue	Été 2013
Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement	Hiver 2013-2014

PROJET – DE L'AUTOMNE 2013 À L'AUTOMNE 2017

Demandes d'autorisations gouvernementales	Hiver 2013-2014 à printemps 2014
Obtention des autorisations gouvernementales	Été 2015
Déboisement et construction	Automne 2015 à printemps 2017
Mise en service du poste et de la ligne	Printemps 2017
Démantèlements	Automne 2017

Pour plus d'information

Ligne Info-projets

418 845-7417 • Sans frais 1 855 845-7417

www.hydroquebec.com/projets/baie-saint-paul.html

Charlotte Sutton

Conseillère – Relations avec le milieu – Montmorency

Direction – Affaires régionales et collectivités

2625, boulevard Lebourgneuf

Québec (Québec) G2C 1P1

sutton.charlotte@hydro.qc.ca

